

MSN du 02/06/2025

# Serait-ce le retour de la taxe d'habitation ?

Article de Léo Charcosset – Le 02/06/2025 à 15h00 - 3 min de lecture

[La suppression définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales en 2023](#) a changé la donne dans le paysage fiscal français. Certes, cette mesure a permis de donner un coup de boost au pouvoir d'achat des ménages, mais elle a aussi créé un trou dans les finances des mairies. Face à cette situation, le gouvernement cherche d'autres solutions pour financer les services publics locaux sans remettre en place l'ancienne taxe d'habitation.

## Une proposition sympa de contribution

Le ministre de l'Aménagement du territoire, **François Rebsamen**, a évoqué l'idée d'une « contribution modeste » qui viserait à renforcer le lien entre les citoyens et leurs collectivités locales. Cette proposition, conçue pour compenser la perte de revenus engendrée par la disparition de la taxe d'habitation – qui rapportait autrefois **19 milliards d'euros** aux communes et était acquittée par **24 millions de foyers** – se veut une aide pour les budgets municipaux.

Même si le gouvernement assure qu'aucun nouvel impôt local ne viendra remplacer la taxe supprimée, François Rebsamen tient à préciser que sa proposition ne représente pas un retour déguisé à l'ancienne méthode. Son objectif, c'est de simplifier la vie des collectivités locales tout en leur offrant une marge de manœuvre financière.

## Les retombées économiques et politiques

La disparition de la taxe d'habitation a forcé les municipalités à chercher d'autres sources de revenus, les rendant plus dépendantes de l'État. Certaines communes, comme celle de **Châtillon**, ont enregistré des pertes financières considérables – parfois supérieures à un million d'euros. Pour compenser cette baisse de ressources, plusieurs villes ont choisi de relever la [taxe foncière](#).

L'**Association des Maires de France (AMF)** soutient l'idée d'une contribution territoriale universelle qui n'alourdirait pas le fardeau fiscal des citoyens. Cette contribution serait déductible de l'impôt sur le revenu et exonérerait les foyers aux revenus modestes.

## Divergences internes et réactions

La proposition de François Rebsamen ne fait pas l'unanimité au sein du gouvernement. Des personnalités comme **David Amiel** et **Mathieu Lefèvre** y voient une résurgence déguisée de l'ancienne taxe d'habitation et s'y opposent fermement, estimant qu'une telle mesure pourrait fragiliser les finances publiques françaises déjà sous pression, notamment en matière d'**optimisation fiscale**.

Dans ce climat un peu tendu, François Rebsamen prévoit de se réunir à Paris avec plusieurs associations représentant les collectivités locales pour discuter des moyens de simplifier la gestion financière des élus et d'améliorer les services destinés aux citoyens, tout en tenant compte du **déficit public**.

## Alternatives et perspectives d'avenir

Parallèlement, d'autres idées font surface. En novembre 2024, **Catherine Vautrin** avait déjà rejeté l'idée d'un retour intégral à la taxe d'habitation, proposant à la place une « contribution universelle » qui toucherait aussi bien les propriétaires que les locataires – proposition appuyée par **Jean-François Copé**, le maire LR de Meaux.

De plus, certains maires accusent le gouvernement de faire pression pour rétablir la taxe sous son format original ou, au moins, sous une forme modifiée. Dans cette situation, il est important pour l'administration de trouver un juste milieu entre répondre aux besoins financiers des collectivités locales et garder une fiscalité acceptable pour les citoyens.